



Extract of Ville de Port Saint Louis du Rhône

<http://portsaintlouis.fr/une-rentree-2016-sereine>

Une rentrée 2016 sereine

- Archives - Mandat 2014-2020 - Actualités - année 2016 - Septembre -



Publication date: mardi 6 septembre 2016

Copyright © Ville de Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

La rentrée a eu lieu.

Sereinement, les enfants ont repris le chemin de l'école.

Ils sont 881 cette année inscrits dans les 4 maternelles et 3 élémentaires des groupes scolaires de la ville. On bon score, très légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

C'est une bonne nouvelle pour la commune. Avec un nombre d'enfants globalement stable, il n'y aura pas de fermeture de classe sur la ville. L'augmentation quant à elle est trop faible pour permettre une nouvelle ouverture.

De nouveaux professeurs

Nombre d'enseignants ont changé en ce début d'année scolaire.

A l'école Louise Michel, Mr Diaz garde la direction de l'école qu'il avait assumé l'an dernier en intérimaire, Mme Baron Toaldo ayant obtenu une mutation dans une autre commune.

A l'école Jules Verne, c'est Mme Monteghetti qui succède à Mme Raoux au poste de directrice.

Enfin, pour en terminer avec les changements de direction, l'école Romain Rolland sera dirigée cette année par Mr Moeglin qui remplace Mr Gasquet. L'école France Bloch reste dirigée par Mr Constantin, Paul Eluard par Mme Suchère, Danielle Casanova par Mme Agnoli et Anne Frank par Mme Sofianos.

Outre ces changements de direction, il y a eu du mouvement à l'été : un nouvel enseignant à Paul Eluard, 3 à Jules Verne, 1 à Louise Michel et 3 à Romain Rolland.

Les travaux

S'il n'y a pas eu de chantiers d'envergure cette année, c'est pour mieux répondre aux différentes demandes des conseils d'école. Mise en peinture de nombreuses salles, désinsectisation, pose de videoportiers, dé pigeonnage, entretiens divers ont maillé l'été.

Hors les cours

En marge des cours, la cantine et le périscolaire ont repris leurs droits.

Les menus de la cantine sont affichés dans chaque école et sont téléchargeables sur ce site dans la rubrique enfance - jeunesse >> Restauration : [article 674](#)

Le périscolaire est institué, mais le programme de TAP ne commencera qu'à partir du **lundi 19 septembre prochain**.

Le programme par école des TAP est à consulter en ligne sur [article 677](#).